

VALDOISIENNES ET

# Leurs pères étaient

**L**e 22 janvier 1963, le président de la République française Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer signent le traité de l'Élysée. Après trois guerres (1919, 1914-1918, 1939-1945) et plus de 14 millions de morts des deux côtés du Rhin, ce texte scelle officiellement la réconciliation entre les deux ennemis héréditaires du continent européen. Plus qu'un programme de coopération entre la France et l'Allemagne, ce traité ouvrira une nouvelle ère de paix et de rapprochement entre les citoyens des deux nations. Cinquante ans après cet acte fondateur, l'existence de couples franco-allemands passe désormais pour une banalité aux

yeux des jeunes générations. En 1963, à la signature du traité, ces unions restent toutefois mal perçues. Les deux générations sont alors hostiles. Dans les années 1960, au cœur de la période d'Occupation (1940-1946), les relations amoureuses entre des femmes françaises et des soldats allemands étaient prohibées et lourdement sanctionnées. Pourtant, ces romances ont bien eu lieu et près de 200 000 enfants seraient nés de ces unions interdites et inavouables. Soixante-huit ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces « filles et fils de bouches » comme en lisait tristement insulsaient se sont regroupés dans plusieurs associations comme Cœurs sans frontières ou l'Amicale nationale des

enfants de la guerre (Avto). Grâce à l'aide des bénévoles et aux recherches d'archives, mais aussi du Deutsche Dienststelle (DDI) Berlin, leurs histoires sont aujourd'hui mieux connues. Nos deux citoyennes ont retrouvé une trace de leur famille paternelle et ont pu rencontrer leurs frères et sœurs d'autre-Rhin. Une fois l'authenticité de leur filiation établie, quelques-uns ont demandé et obtenu la nationalité allemande. Ces histoires, douloureuses ou heureuses, sont celles de Françoise et d'Odette, deux septuagénaires valdoisiennes nées de pères allemands, qui ont accepté de témoigner pour l'Echo, le Régional.

Romain DAMERON

GOUSSAINVILLE

## Françoise Lacroix : « Mon père ne m'a jamais connue »



Françoise Lacroix, avec la seule photo de son père qu'elle possède : celle de son frère militaire.

« Enfant, ma grand-mère me disait toujours : "Tu as bien une tête de bête", mais je ne savais pas ce que cela voulait dire », raconte Françoise Lacroix, 69 ans, jusqu'à son adolescence pour laquelle elle vit le siècle en ses origines, Goussainvilloures depuis 1971, elle est née en 1941, à Barbey, dans l'Oise. Au début de l'Occupation, sa mère travaille dans les champs autour d'un château réquisitionné par les autorités allemandes. C'est alors que le soldat Otto Dösehauer, membre de l'organisation Todt (le génie civil et militaire de la Wehrmacht), lui, remonte cette jeune et jolie Françoise de 22 ans. Neuf mois après leur brève idylle, une petite fille vient au monde mais Otto ne viendra jamais son enfant.

Françoise a pris connaissance bien après sa naissance : « Vers mes 17 ans, ma mère m'a annoncé que mon père était un soldat allemand ». Je voulais le retrouver mais je ne savais pas comment faire. »

**Tout le monde connaissait mon existence »**

• Françoise Lacroix, enfant de la guerre

Durant toute son enfance, la jeune fille, fruit d'une union interdite, a été cachée dans le village. « Tout le monde connaît mon existence et savait que j'étais à l'écart d'avec les autres enfants », raconte-t-elle. On ne m'a jamais traitée de "fille de boche". La seule réputation que j'ai subie venait de ma grande-mère. Elle était hyper-mariée avec moi et m'en interdisait d'aller dans le village. »

Sur plusieurs années, Françoise va vivre avec ce lourd secret. « Je ne voulais pas en parler à ma mère parce que je n'étais pas la contrarie à mes frères. »

### Union interdite

« Mon père était originaire de la Rhénanie-Palatinat et il exerçait, dans le civil, la profession d'ingénieur des Établissements de la poste de Cologne. Quelques mois après avoir rencontré ma mère, il a été enrôlé par l'armée puis, en 1943, il est parti pour le front russe. » Tous ces détails,

prière est revenue quand j'ai eu des enfants. » Pourtant, elle devra attendre 1991 pour connaître l'identité de son père. Lors d'une conversation avec sa mère, celle-ci prend un bout de papier sur lequel elle écrit des informations capitales. « Elle m'a écrit tout ce qu'il y avait de connu à propos de son père, à quoi il ressemblait... ». En mars 1992, Françoise prend son courage à deux mains et se rend à Pirmasens, la ville natale de son père. Sur place, elle apprend qu'il est décédé en août 1991. « On s'est éloigné de peu, regrette Françoise. Mon père ne m'a jamais connue. Il est mort sans savoir que j'existe. »

### Famille recomposée

Déçue, elle laisse les bras ballants. Mais au terme de longtemps car, en 2007, dès les premiers jours de sa retraite, Françoise adhère à l'Amicale nationale des enfants sans frontières qui recherche des enfants de la guerre. Elle contacte les archivistes de l'armée allemande, à Berlin. Quelques mois plus tard, elle reçoit, par courrier, le lancer militaire de son père et une photo de lui. Le choc est rude. « Je me suis dit : qu'il ressemble beaucoup de ce que je savais de lui. »

Parce de déchirante, mais bien mon père. Au terme de ses recherches, elle apprend également qu'Otto Dösehauer a eu des enfants. Des six fils vivent toujours à Pirmasens. Les 15 mai 2012, malgré les débordements entreprenus par Françoise pour contacter son père, ces derniers ont finalement pu se rencontrer. « Ils ne veulent pas entendre parler de moi mais je ne désespère pas de les voir un jour. »

Françoise a eut trois fils, petits-enfants et une arrière-petite-fille. Elle revient aujourd'hui d'un voyage en Allemagne. « Pendant ce temps, je vais me rendre sur le tombe de ma père, lâche-t-elle. J'essayerai de parler à mes frères. »

R. Da

SAINT-GRATIEN

## Odette Leboucher : « Je devais porter ce secret toute seule »



Les frères et sœurs d'Odette lui ont donné plusieurs photos de son père et de sa famille allemande.

Les yeux clairs, comme moi. » Les années passent. Odette fait sa propre vie. Elle se marie, a un fils puis des petits-enfants. Le secret est toujours là, enterré. Jusqu'à l'été 2011, où Odette décide de faire le pas et passe à la recherche de son père. Sur Internet, elle prend contact avec l'association Cœurs sans frontières. En questionnant sa mère, elle apprend deux informations essentielles : le nom et la ville d'origine de son père. Il s'appelle Otto Böllacker, il est né à Hösbach, en Bavière, en Allemagne.

« Il était malheureux de ne pas me connaître. »

• Odette Leboucher, enfant de la guerre.

Grâce à ces renseignements, Odette écrit aux archives militaires allemandes (Dienststelle-WASt). Le 10 novembre 2011, elle reçoit une réponse de Berlin qui lui apprend que son père est décédé en février 1981. Marie et père de quatre enfants avaient été tués dans l'explosion d'un obus. Otto Böllacker a été fait prisonnier par les Américains, en 1945 à Munich. Interné en France, il a été transféré à Paris en 1946. « J'ai appris que l'un de mes frères vient cet été. » Fière de sa « double appartenance », Odette a demandé la nationalité allemande.

R. Da

## ENFANTS DE LA GUERRE

# des soldats allemands

**INTERVIEW >** Michel Blanc, président de Cœurs sans frontières

**« Être un enfant de la guerre est encore tabou dans certaines régions de France »**

• L'Echo, le Régional. Comment est née votre association ?

– Michel Blanc, président de Cœurs sans frontières. Notre association a été créée en 2006 après les premières rencontres organisées en Allemagne par Jean-Paul Picaper, un journaliste du Figaro. Il a écrit le livre *Les enfants maudits* qui parle des enfants de la guerre. Ces enfants nés d'un père allemand sous l'Occupation ont vécu des moments difficiles et des souffrances énormes. Nous étions très isolés. Après ces rencontres, nous nous sommes décidés à créer l'association Cœurs sans frontières. Aujourd'hui, nous avons près de 300 adhérents.

• Quel est le but de Cœurs sans frontières ?

– Nous aidons les gens qui cherchent des informations sur leur père allemand ou autrichien. Nous avons aussi des demandes venant de personnes allemandes nées d'un père français prisonnier de guerre. Notre association compte plusieurs membres qui nous représentent à Berlin.

• Combien y a-t-il d'enfants de la guerre en France ?

– D'après les travaux de l'historien et directeur de recherche au Cnes Fabrice Virgili, 200 000 personnes seraient nées d'un soldat allemand. En Europe, leur nombre est estimé à 500 000. Beaucoup d'entre eux ne se manifestent pas. Pourtant, en France, il est très facile

de faire des recherches.

• Être l'enfant d'un soldat allemand est-il toujours aussi mal perçu de nos jours ?

– C'est encore un tabou dans certaines régions de France. Notamment dans le Nord et l'Est. L'Occupation y fut plus dure et il y a eu le cas compliqué de l'Alsace-Lorraine avec les « Malgrés-nous ». Dans d'autres régions, on en parle plus facilement.

• Comment doit-on procéder si l'on a un doute sur ses origines ?

– On peut faire des recherches seul mais on rencontrera plus d'obstacles. Le plus simple est de nous contacter. Cela peut prendre du temps mais nos bénévoles ont une expérience qu'il



mettent à disposition de ceux qui cherchent des informations sur leur père. Par exemple, j'ai mis six ans pour retrouver le mien. Nous favorisons les contacts et nous traduisons les documents. Il y a un gros travail entrepris avec les archives militaires allemandes (Wsta).

• Les Allemands font-ils le nécessaire pour aider les personnes concernées ?

– Il n'y a aucun souci avec eux. Il faut d'abord apporter quelques éléments comme le nom, la ville d'origine et le lieu d'affectation du soldat allemand. Ensuite, le Wsta trouve la fiche du militaire avec tout son pedigree. Parfois, ils vont même plus loin que le travail qu'en leur demande. Ils sont très coopératifs avec Marie-Cécile Zuppinger, notre correspondante en Allemagne. Elle est notre point fort là-bas.

• Une fois l'identité du soldat connue, que se passe-t-il ?

– Le Wsta contacte la personne pour lui donner toutes les informations qu'il a trouvées. C'est à partir de ce moment-là que l'on peut

entrer en contact avec la famille en Allemagne. En général, l'histoire se termine très bien entre les familles. Il y a beaucoup de gens qui acceptent de rencontrer leur frère ou leur sœur français mais cela doit être fait correctement et avec tact.

• Le 22 janvier nous avons célébré les 90 ans du traité de l'Elysée. Que représente cette date pour vous ?

– Cet anniversaire symbolique consolide fortement l'amitié franco-allemande ce qui est très important pour nous, enfants de la guerre. Ce sera bénéfique pour toutes nos recherches en cours et à venir.

Propos recueillis par R. Da  
Site Internet : [www.coeurs-sans-frontieres.com](http://www.coeurs-sans-frontieres.com)